

Ses premières rencontres fédératrices

A l'aube des premières Rencontres du SCoT Rhône-Provence-Baronnies qui se déroulaient ce mercredi 1er décembre à Nyons (à lire dans notre prochaine édition), le président du syndicat mixte Julien Cornillet et la 1ère vice-présidente Christelle Ruysschaert ont insisté sur l'enjeu de cette journée avec 150 participants attendus, autant d'élus locaux de ce vaste territoire (177 communes, 8 intercos) mais aussi de nombreux partenaires et invités, dont le sous-préfet, des présidents de SCoT voisins (Rives du Rhône, Drôme Aval...), des parlementaires drômois et vauclusiens, les 2 Régions et les 3 Départements concernés (Drôme-Vaucluse, Ardèche).

Il s'agira *«de la première grande réunion plénière qui permettra d'enclencher un véritablement de démocratie»*, commentent Julien Cornillet et Christelle Ruysschaert pour qui l'outil SCoT doit monter en puissance pour développer le territoire avec un maillage complet, sans opposer les zones urbaines et rurales, dans une logique de complémentarité et d'intérêt réciproque *«avec un projet où chacun a sa place et a des choses à gagner.»*

La procédure d'élaboration du SCoT sera jusqu'en 2026 un

long parcours avec des engagements qui deviendront opposables en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Un «contre-poids» politique ?

Si cette réunion avait pour vocation de revenir sur le calendrier, la méthode de construction du SCoT et la procédure qui débute, l'objectif du président et sa 1ère vice-présidente est aussi d'en faire *«un contre-poids organisé pour défendre l'intérêt du territoire, avec une solidarité des communes qui dépasse le champ du politique.»* Qui le dépasse tout en s'y intégrant avec un sujet d'actualité qui se profile pour affirmer cette volonté : la loi «climat et résilience». Celle-ci était au menu des échanges pour mieux comprendre les enjeux liés à l'atteinte en 2050 de la «zéro artificialisation nette».

«Il est hors de question que les zones rurales soient sanctuarisées pour compenser le développement urbain», prévient l'exécutif du SCoT Rhône-Provence-Baronnies. Le «contre-poids» face à une loi votée par l'Assemblée devient ici très politique, d'autant qu'il pourrait s'établir à une échelle inter-SCoT, d'où l'idée d'inviter des SCoT voisins...

M.L.